



Pas de quartiers pour les délits

Article paru dans *Le Point* du 8 octobre 2009



Sécurité. Malgré des chiffres à la baisse, la délinquance empoisonne certains îlots sensibles. Enquête sur le terrain.

En signant, le 15 septembre, le nouveau contrat local de sécurité, Philippe Goujon se félicitait que, « dans le 15^e arrondissement, la baisse de la délinquance ait été, entre 2001 et 2008, encore plus forte que dans l'ensemble de Paris : 32,23 %, contre 24,09 % ». Un arrondissement paisible, donc, « mais sous réserve d'une pression policière permanente », ajoute le maire. Et à l'exception d'une demi-douzaine de quartiers sensibles qui concentrent tapages nocturnes, incendies de voitures, incivilités, troubles de voisinage, petits trafics...

Adjoint à la tranquillité publique, Hubert Martinez reçoit les doléances des habitants. Entre 30 et 50 signalements par mois : une gardienne agressée au 119 boulevard Lefebvre, des attroupements au carrefour Falguière/Maillol qui empêchent les riverains de fermer l'oeil avant 5 heures du matin, des bandes agressives à Modigliani, une violente bagarre rue des Quatre-Frères-Peignot suscitée par le trafic de drogue... « Des faits délictueux qui exaspèrent les habitants et créent un sentiment d'insécurité », explique le conseiller municipal, qui répond à chaque courrier et se déplace sur le terrain. Le terrain ? Ce sont quelques îlots, toujours les mêmes : Périchaux, Falguière/Maillol, Saint-Charles/Modigliani/Balard, Beaugrenelle et Dupleix. Plus des halls d'immeuble porte Brancion. Des mini-quartiers qui abritent des populations fragiles, mal acceptées et dont l'implantation n'a pas toujours été suivie des équipements sociaux nécessaires. Comme à Dupleix, où fut tué, à l'arme blanche, le 18 décembre 2008, le jeune Demba, 21 ans, victime d'un affrontement entre bandes. Le 3 mars 2009, on frôla à nouveau le drame lors d'affrontements dans le cadre de repréailles. La réactivité du commissariat du 15^e permit d'éviter le pire. « La plupart du temps, nous arrivons à juguler les problèmes, car ces jeunes ne sont pas si nombreux », assure Christian Meyer.

« Monter en puissance ». Le commissaire principal, en poste depuis six mois, a malgré tout décidé de « monter en puissance ». « Nous avons commencé à verbaliser systématiquement chaque fois que nous constatons une infraction. Cela a un peu calmé le jeu. Puis nous avons décidé d'aller plus loin. Si nous observons une forte récurrence de certains délits, nous montons patiemment une procédure (main courante, plainte...) puis procédons à une garde vue et déférons au parquet. » C'est ainsi que, le 23 novembre 2009, comparaitront devant le tribunal correctionnel des jeunes qui se livraient, square Nicole-de-Hauteclocque, à un tapage incessant et invectivaient les passants.

La priorité, pour le commissaire Meyer, reste pourtant le trafic de drogue, contre lequel il vient de mettre en place un groupe « stupéfiants » réunissant 7 policiers. « Mais nous sommes associés aussi à toutes les opérations de prévention, notamment auprès des scolaires. » A côté de celles créées par les habitants (« Besoin d'être », « Jeunes insertion 15^e »...), la mairie a mis sur pied deux associations, l'Anef et Arc 75, qui devraient permettre un bon maillage de l'arrondissement. Et un comité de vigilance se réunit régulièrement à l'hôtel de ville pour éviter que ne se reproduise des drames comme celui de Dupleix.

Au-delà de la prévention, le maire (qui fut l'adjoint à la sécurité de Jacques Chirac et Jean Tiberi) a demandé et obtenu des moyens supplémentaires. Le nombre de vigiles du GIPS, chargés de la sécurité dans les logements sociaux, a été accru, ainsi que les effectifs du commissariat central (il y a 420 policiers dans l'arrondissement). Une équipe de 14 correspondants de nuit a été mise en place dans les secteurs Dupleix et Quatre-Frères-Peignot et le 15^e bénéficiera, fin 2010, d'un nombre accru de caméras de vidéosurveillance (une centaine au lieu de 90). « Nous y sommes favorables, car la sécurité est un droit », approuve Anne Hidalgo.